



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aéroports

Question écrite n° 131067

Texte de la question

M. Didier Gonzales attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la prise en charge incomplète des travaux d'aide à l'insonorisation du centre hospitalier communal de Villeneuve-Saint-Georges. En juin 2009, la Commission consultative d'aide aux riverains (CCAR) a décidé d'attribuer une aide financière de plus de 5 millions d'euros à celui-ci. De par sa situation en hauteur et à proximité des pistes, l'hôpital subit en effet largement les nuisances sonores liées à l'activité aéroportuaire. Cependant, les représentants des compagnies aériennes ont contesté l'attribution de cette aide devant le tribunal administratif, qui vient de leur donner raison. Par conséquent et alors que les travaux d'isolation phonique sont terminés, le versement de l'aide a été suspendue par Aéroports de Paris. Seule la moitié de l'aide a été versée et le tribunal indique même que les plaignants sont en droit d'en obtenir le remboursement. Cette situation met l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges, parallèlement engagé dans un vaste programme de rénovation et d'agrandissement, dans une situation financière préoccupante et menace directement l'offre de soins pour la population. Aussi, il lui demande quelles solutions peuvent être envisagées pour la prise en charge des travaux d'insonorisation effectués.

Données clés

Auteur : [M. Didier Gonzales](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131067

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2397

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)